Vos questions / nos réponses

Alcoolique

Par Profil supprimé Postée le 15/10/2009 08:49

> je suis dependante de l'alcool et je voudrai connaitre le ou les moyens pour m'en sortir

---

Mise en ligne le 15/10/2009

Bonjour,

Nous saluons votre décision d'arrêter votre consommation d'alcool.

Actuellement en France, la prise en charge des personnes alcooldépendantes se veut pluridisciplinaire (médicale, psychologique, sociale).
Elle se décline essentiellement sous deux formes: sevrage hospitalier et sevrage en ambulatoire.

Le sevrage hospitalier dure environ une semaine. Cette durée peut varier en fonction de la situation de la personne et du protocole de soin ("programme" de soin) établi entre la personne et le service hospitalier.

Le sevrage en ambulatoire est plus difficile à évaluer. Sa durée est determinée par le nombre des consultations nécessaires et par le choix de prise en charge.

Votre médecin traitant peut aussi vous aider en vous prescrivant un traitement adapté.

Par ailleurs, après le sevrage, vous pouvez faire une post-cure. Il s'agit d'un hébergement collectif avec diverses activités proposées. La durée du séjour est de quelques mois avec possibilté de renouvellement en fonction des capacités d'accueil de la structure. L'objectif est de soutenir la personne après l'arrêt de sa consommation.

Vous pouvez participer également à des groupes de parole organisés et animés par d'anciens malades alcooliques citons par exemple les "Alcooliques Anonymes", "Vie Libre" ou la "Croix Bleue".

Enfin, pour vous renseigner davantage sur les modalités de la prise en charge et connaître les structures de votre département, vous pouvez appeler Ecoute Alcool au 0811913030 (anonyme, prix d'un appel local, tous les les jours de 14h à 2h).

Cordialement.